

# REUNION D'INFORMATION SYNDICALE

## Pour l'ensemble des Personnels des Espaces Parisiens pour l'Insertion (EPI)

**Le Vendredi 2 décembre 2016 de 14h à 17h**

**À l'EPI CHAMPIONNET 192, rue Championnet - 75018 Paris**

**Pétition pour la défense des conditions de travail en EPI :  
120 signatures ...et c'est pas fini : On lâche rien !!!**

La dernière réunion d'information syndicale a permis de dresser un bilan encore plus précis des conditions de travail ainsi que des initiatives qui fleurissent au sein des différents EPI.

Premiers résultats obtenus par la mobilisation des personnels en EPI : La DASES abandonne l'objectif chiffré de taux de contractualisation lors des entretiens annuels, les « SAS santé » se remettent en place à titre expérimental actuellement et il faut poursuivre la mobilisation pour obtenir la généralisation de ces espaces indispensables, d'autres actions naissent ici ou là et méritent également d'être connues pour se généraliser...

D'où la nécessité de poursuivre la dynamique qui s'est créée en EPI en continuant de construire ensemble les moyens et actions à mettre en œuvre pour obtenir des avancées sur les conditions de travail et les moyens d'assurer les missions de service publique.

- *Continuez de faire circuler et signez largement la pétition pour l'amélioration des conditions de travail en EPI : Effectifs, charge de travail, pratiques professionnelles, primes, locaux ...*
- *Pour répondre au besoin d'échange, rompre l'isolement, améliorer ses conditions de travail... Venez toujours plus nombreuses et nombreux pour évoquer la situation dans vos services et discuter des moyens à mettre en œuvre pour faire aboutir les demandes exprimées dans la pétition !*

**Car ce n'est pas une fatalité, des solutions existent. La CGT rappelle les premières démarches à entreprendre, accessibles à tous les personnels de la DASES :**

- *Ne pas hésiter à utiliser les bons Hygiène et Sécurité (sur le registre hygiène et sécurité)*
- *Contactez la cellule souffrance au travail, la médecine préventive, vos représentants du personnels CGT*
- *Venir aux réunions d'informations syndicales.*

*REUNION AUTORISEE DANS LE CADRE D'HEURE D'INFORMATION SYNDICALE MENSUELLE (cumulable sur les 3 derniers mois) ainsi que le temps de trajet (30 min) simplement en prévenant votre chef de service 3 jours avant.*

**Rejoignez nous, ensemble nous sommes plus forts !**

Nom..... Prénom.....

Direction..... Grade..... Adresse

Personnelle.....

A remettre à un délégué C.G.T. de votre connaissance ou à renvoyer à :

L'Union Syndicale CGT des Services Publics Parisiens

3, rue du Château d'Eau Paris 10<sup>ème</sup> Tel : 01.44.52.77.05 ou 25 Fax : 01.44.52.77.29.

Courriel : [SYNDICAT-CGT-Cadres@paris.fr](mailto:SYNDICAT-CGT-Cadres@paris.fr) Retrouvez tous nos tracts sur le site : [www.us-cgt-spp.org](http://www.us-cgt-spp.org)